

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 17 Octobre 2022
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	11 + 4	
DATE DE CONVOCATION			L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre , le Conseil Municipal de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil en mairie, sous la présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire Etaient présents : Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, (Adjoint), Mrs Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Jonathan THYRIOT, Philippe FERLET, Mmes Ismérie BRUNAT, Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Absents excusés : M. Patrice DOYEN, pouvoir à M. M. Renault Mme Nathalie LAMBERT, pouvoir à Mme L. Renvoyé Mme Viviane ROUSSEL, pouvoir à M. H. Jossier M. Alain GORNEAU, pouvoir à M. Ph Ferlet Absents non excusés : Secrétaire de séance : Philippe FERLET
12/10/2022			
Date d'envoi au contrôle de légalité :			
N° d'ordre de la délibération			
2022_060			
			Rapports sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement 2021

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.

Comme chaque année, le service délégataire nous présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. La Commune a confié la **concession** de son réseau d'eau potable à SUEZ EAU FRANCE **jusqu'en 2029**, mais pour rappel, la compétence sera transférée à la COMMUNAUTE DE COMMUNES à partir de 2025.

Principaux indicateurs :

355 clients
 50 934 m3 d'eau facturée 68 974 m3 mis en distribution sur le réseau
 84.4 % de rendement du réseau 13 km de réseau
 100 % de conformité sur les analyses bactériologiques
 100 % de conformité sur les analyses physico chimiques

3,9059 €/m3 sur la base d'une facture de 120 m3

Les membres du conseil prennent connaissances des préconisations du délégataire :

*Nécessité de **sécuriser l'accès à la chambre de vannes** et à la cuve du réservoir du Bourg, en installant des échelles équipées de crinolines et des garde-corps à margelle pour le pourtour de la cuve.

Envoyé en préfecture le 20/10/2022

Reçu en préfecture le 20/10/2022

Publié le

SLO

ID : 089-218900694-20221017-2022_060-DE

*Pour identifier et sectoriser les possibles fuites sur le réseau, SUEZ conseille l'**installation d'un débitmètre** télétransmis à la sortie du Vaudevanne «départ CHAILLEY».

* L'usine de traitement de l'eau potable est équipé de **dispositif d'alarme anti-intrusion**. Il est préconisé d'en installer également sur l'ouvrage d'accès à la source, sur le pompage d'exutoire ainsi qu'au réservoir.

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement.

Pour rappel :

340 clients assainissement collectif

31 108 m3 assujettis

9.9 km de réseau

0.55788 € TTC/m3 sur la base d'une facture de 120 M3

Observations :

Diminution des eaux claires parasites

Renouvellement du tampon de voirie 91 Gde Rue

A la demande de Madame RENVOYÉ, il est confirmé qu'une redevance annuelle de 25 € est demandée aux propriétaires dont le bien n'est pas raccordé au réseau communal et qui relève du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil adoptent, à l'unanimité, les rapports de SUEZ EAU FRANCE portant sur le prix et la qualité du service de l'Eau et de l'Assainissement.

VU Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé
tous les membres présents.

Le Maire

Philippe GUINET-BAUDIN

